

Congé menstruel au travail : signez la pétition de l'UNSA

ACTUS MILITANTES



Droits des femmes, avancer encore et ensemble. Pour notre union, il est essentiel de défendre, de sécuriser et d'élargir les droits des femmes au travail comme dans la société. L'égalité de droit ne se décrète pas, elle s'organise avec de nouvelles protections adaptées à la réalité. L'engagement féministe de l'UNSA est clair et précis.

Le problème

Les douleurs de règles ne doivent plus être un tabou, ni un obstacle au travail.

Nous exigeons la reconnaissance légale d'un arrêt menstruel.

Chaque mois, des millions de femmes affrontent des douleurs invalidantes : migraines, vomissements, vertiges, fatigue intense...

Beaucoup continuent à travailler malgré tout, au prix de leur santé et de leur bien-être.

Il est temps de reconnaître cette réalité trop longtemps invisibilisée.
L'arrêt menstruel est une réponse nécessaire, légitime et attendue.

De quoi parle-t-on ?

Un arrêt spécifique pour règles douloureuses ou pathologies comme l'endométriose : sans perte de salaire.

Il ne s'agit pas d'un congé de confort, mais d'une mesure médicale et sociale essentielle.

Pourquoi une loi est nécessaire ?

Aujourd'hui, seules quelques entreprises proposent un arrêt à leurs salariées selon des critères variables. Les initiatives dans les collectivités et universités sont remises en cause. Cette approche fragmentée renforce les inégalités.

Il est temps que ce droit soit garanti à toutes et partout.

Des pays l'ont fait. La France doit suivre.

Le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Indonésie, la Zambie ou plus récemment l'Espagne ont reconnu ce droit. En France, deux propositions de loi ont été rejetées, sans réelle prise en compte des témoignages et des études.

Reconnaître la douleur menstruelle, ce n'est pas fragiliser les femmes : c'est les respecter, les soutenir et adapter le travail à la réalité des corps.

Nous demandons :

1. L'inscription dans la loi d'un arrêt de travail spécifique, sur certificat médical, pris en charge par la sécurité sociale.
2. La suppression des jours de carence pour les arrêts liés aux règles douloureuses.
3. Des aménagements professionnels souples : télétravail, horaires adaptés, espaces de repos.
4. Des campagnes de sensibilisation et de formation pour en finir avec les tabous et discriminations.

Ensemble, faisons de la santé menstruelle une question de justice sociale et d'égalité professionnelle.

L'égalité ne se décrète pas, elle se construit.

Signez maintenant pour que la France adopte enfin le congé menstruel

De nombreux pays ont déjà franchi le pas, comme le Japon, la Corée du Sud, l'Indonésie et plus récemment nos voisins espagnols. En France, les deux projets de lois ont été rejetés, pour l'UNSA il est temps de rattraper notre retard.

L'UNSA, ENGAGÉE POUR LE CONGÉ MENSTRUEL

CONGEMENSTRUEL.FR

Pétition pour un congé menstruel dans la Loi

Chaque mois, des millions de femmes affrontent des douleurs invalidantes : migraines, vomissements, vertiges, fatigue intense, saignements abondant... Beaucoup continuent à travailler malgré tout, au prix de leur santé et de leur bien-être.

Parce qu'il est temps de temps de reconnaître cette réalité. Signez la pétition.

12 décembre 2025



expression
...→ directe

Le congé menstruel



Si vous souhaitez consulter sa version en ligne, [un clic suffit...](#)

Union Nationale des Syndicats Autonomes
21 rue Jules Ferry - 93170 Bagnolet
+33 1 48 18 88 00 www.unsa.org

aHR0cHMIM0EIMkYIMkZ1bnNhLXNIYS5mciUyRmNvbW11bmIxdWUIMkZxdWVzdGlvbW5haXJILWV0YX

SEA 
Syndicat de l'Enseignement agricole

**champs
d'avenir**



<https://unsa-sea.fr> - sea-unsa.syndicats@agriculture.gouv.fr - 78 rue de varenne 75007 PARIS SP